

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2012**  
*Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes*

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 20 septembre 2012, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 27 septembre 2012 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

**Présents** : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, André VILLARD, Thierry PICHON, Gérard BAZIN, Christophe MENAGER, Michel CHAMBRIN, Christian MARCILLE, Bernard GUERTON, Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin)  
Mmes Chantal IMBAULT, Christiane BERTHEAU, Priscilla MALLET,

**Absents excusés** : Mrs Patrick DAVID pouvoir à M. GUERTON, Pierre COISNON, Mmes Isabelle MARQUES (Pouvoir à M. MENAGER), Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce),

**Etait également présent :**

Nombre de conseillers en exercice : 14  
Nombre de conseillers présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 2  
Nombre de votants : 12

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Après lecture du compte rendu de la séance du 27 août 2012, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce compte rendu.

Les membres du conseil, ont examiné les points suivants :

**I – DELIBERATIONS :**

Suite aux exposés du Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

**1 – Classement de la voirie communale :**

Les conseillers ont examiné les propositions de la Direction Départementale des Territoires. Le conseil apporte quelques modifications du projet et autorise le Maire à lancer une enquête publique pour le classement/élargissement du chemin rural n° 164 qui dessert les propriétés communales avenue d'Arconville. Cette enquête sera concomitante à l'enquête publique du P.L.U. Demande sera faite au Président du Tribunal Administratif pour nommer un Commissaire enquêteur.

**2- Maison de l'abbé Fougereux :**

Saisi d'une demande urgente, le Conseil municipal décide de louer l'ancien presbytère à une famille. Il fixe en outre le loyer à 300 euros à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012. Un bail de location sera établi avec la famille concernée.

**3- Révision de l'indemnité d'exercice des missions de Préfecture :**

Considérant la multiplicité et la complexité des tâches des agents de la filière administrative, le Conseil municipal décide d'affecter un coefficient DEUX à l'IEMP attribuée aux agents concernés.

**4- Tarifs du restaurant scolaire :**

Ayant pris connaissance de la proposition de la société « Ansamble Val de France », les conseillers municipaux approuvent l'avenant n° 1 au contrat de restauration. Le prix des repas fournis pour les maternelles et les primaires est de 2.615 €HT (2.76 € TTC), et le prix du repas adulte est de 3.39 €HT (3.58€ TTC). Il est décidé que la commune prend en charge le repas des agents communaux qui travaillent au restaurant scolaire.

**5- Château d'eau de St Pérvy-Epreux :**

Lors de la réhabilitation du château d'eau de St Pérvy, il a été constaté que le capot d'accès sur la coupole de l'édifice était vrillé, et qu'il était nécessaire de le remplacer. Prenant connaissance du devis, celui-ci n'étant pas inclus dans le marché, le Conseil accepte la pose d'un nouveau capot sur la coupole.

**6- Contrats d'assurances des Communes Associées d'Outarville :**

Le Conseil décide de proroger les contrats d'assurances avec la Société Groupama pour l'année 2013.

## II – DEVIS et TRAVAUX

### 1- Château d'eau de St Pérvy :

Le Conseil municipal accepte la fourniture et la pose d'un nouveau capot sur le château d'eau pour la somme de 1 150 €HT (1375.40€ TTC) par la Société SOTRAIBEau.

Le Conseil municipal refuse le devis d'un montant de 4 847€HT (5797.01 €TTC) pour la destruction de la passerelle d'étage extérieure du château d'eau. Le devis proposé est supérieur à 5% du montant du marché, et ne peut être accepté sans nouvel appel d'offres, et mise en concurrence.

Les travaux du château d'eau, hormis les incidents météorologiques suivent l'échéancier prévu. Toutefois, afin d'effectuer les travaux de peinture extérieure dans de bonnes conditions, sur proposition du maître d'œuvre, le Conseil municipal accepte une prolongation de l'ordre de service jusqu'au 20 octobre 2012.

### 2- Garage d'Allainville en Beauce :

Le Conseil municipal confirme l'ordre de service à l'entreprise PIATEK pour les travaux de couverture et charpente du garage pour 1 609.97 €HT (1 925.52€ TTC)

### 3 – Château d'eau de Melleray :

Le Conseil municipal approuve la proposition de la Lyonnaise des Eaux pour la fourniture et la pose d'une pompe doseuse de chloration pour 1 120 €HT (1 339.52€TTC)

### 4 – Fenêtres de la buvette de la salle polyvalente :

Devant la vétusté des huisseries, et avant d'entreprendre des travaux de peinture, il est indispensable de changer les fenêtres de la buvette. Le Conseil municipal décide de consulter les entreprises de menuiserie.

### 5 – Jardin du souvenir :

L'entreprise Pinturier est venue planter les marques au sol des différents éléments. Les travaux seront achevés pour la fin de l'année.

### 6 – Station d'épuration d'Outarville :

Les membres du Conseil présents, ont réceptionné ce jeudi 27 septembre 2012, les travaux de la station effectués par la Lyonnaise des Eaux, la dernière tranche de travaux sera envisagée dès que l'évaluation financière sera connue.

### 7 – Groupe scolaire :

Les travaux d'entretien prévus ont été achevés pour la rentrée scolaire.

-----

## III- AFFAIRES DIVERSES :

### Archives municipales :

Le transfert des archives de Teillay le Gaudin aux Archives Départementales sera effectué dès que possible. Le conditionnement et le tri des archives communales seront entrepris lorsque le personnel sera au complet. Contact a été pris avec les services départementaux qui ont compris ce nécessaire délai.

### Diagnostic des réseaux d'eau :

Les entreprises contactées n'ont pas répondu favorablement sur ce dossier. Une nouvelle mise en concurrence est organisée mais il faut craindre un petit nombre de réponses et, par contre, hors région Centre.

### Plan communal de sauvegarde :

M. Pichon a participé à la réunion préfectorale organisée sur l'actualisation des plans de sauvegarde communale. Il convient d'ajouter au plan actuel le plan « iode » en rapport avec la précaution des risques nucléaires. Le nécessaire sera fait.

### Recyclage des mobiles usagers :

Le Conseil souhaite participer au recyclage des mobiles usagers et contactera l'association des Maires du Loiret pour avoir un collecteur.

### Qualité de l'eau :

Les données 2011 de l'Agence Régionale de Santé sur les eaux d'alimentation sont publiées.

Il s'avère que l'eau d'alimentation des Communes Associées présente une bonne qualité bactériologique, une teneur en nitrates inférieure à 25mg/litre et est exante de pesticides.

### Boues de la station d'épuration d'Outarville :

Le semis des boues de la station d'épuration d'Outarville a été fait par la Sté Terralys pour la campagne 2011 :

- le volume des boues liquides déshydraté est de 277m3
- le tonnage composté en 2011 est de 51.24 tonnes de boues pâteuses, soit 5.7 tonnes de matières sèches.
- les teneurs mesurées en élément traces métalliques sur les boues sont largement inférieures aux valeurs seuils réglementaires.

(Cadmium 2. 26 val 10 – Chrome 23.1 – valeur 1000 -Cuivre 285 valeur seuil 1000 – Nickel 17.1 pour 200 – Plomb 318 pour 800)-

Les composés traces organiques sont très largement inférieurs aux valeurs réglementaires.

**Occupation de parcelles communales :**

Suite au décès de son mari, Madame Chantal Imbault reprend l'exploitation à son nom. En conséquence, elle demande à ne plus exploiter les parcelles communales qui lui avaient été attribuées par convention d'occupation précaire. Le Conseil prend acte de sa demande, conforme à la loi, et se réserve la jouissance des parcelles concernées dans l'immédiat.

**Aménagement de l'avenue d'Arconville :**

Le Maire est autorisé à contacter Monsieur Didier Jousset, urbaniste pour envisager début 2013, l'analyse du programme.

**COURRIERS DIVERS**

- Il est donné lecture de remerciements (Comité des fêtes, Familles rurales, amicale des sapeurs-pompiers, Courir pour Curie).
- Le Maire rappelle l'invitation du Club des anciens pour le repas du 11 octobre 2012.
- Madame Marianne DUBOIS, député de la 5<sup>e</sup> circonscription du Loiret, souhaite tenir une permanence à la Mairie d'Outarville de 10h à 12h le vendredi 1er février 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire, Emmanuel HERVIEUX